

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 23 mars 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

## AFFAIRES COURANTES

### LA CONSTITUTION DU CANADA

[Traduction]

**M. Mark MacGuigan (Windsor-Walkerville):** J'ai l'honneur de présenter le 2<sup>e</sup> rapport du comité spécial mixte de la Constitution du Canada.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA HOME OIL COMPANY—DÉCLARATION MINISTÉRIELLE AU SUJET DES NÉGOCIATIONS EN VUE D'ACQUÉRIR UNE PART MAJORITAIRE

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une déclaration au sujet de la Home Oil Company Limited.

Le jeudi soir 11 mars 1971, à la fermeture des marchés des valeurs, j'ai prévenu la Chambre que des négociations avaient été entamées ce soir-là dans le but d'étudier la possibilité de reprendre à M. R. A. Brown, Jr. sa participation majoritaire dans Cygnus Corporation Limited. J'ai ajouté que, dans le cas où ces négociations aboutiraient à une entente ferme, j'en aviserais la Chambre.

Les négociations n'ont pas atteint un tel stade, et nous ne pensons pas qu'il soit dans l'intérêt de M. Brown, ni dans l'intérêt public de faire, présentement, une déclaration détaillée à leur sujet. Le gouvernement a eu pour objectif constant de garder la majorité des actions entre des mains canadiennes et de faire en sorte que la société Home Oil demeure pleinement sous contrôle canadien. Il me semble que tous les partis de la Chambre se sont également ralliés à cet objectif au cours du débat du 18 février dernier.

Au cours de ces derniers mois, le gouvernement s'est surtout efforcé d'aider M. Brown à réaliser une transaction satisfaisante dans le cadre de l'économie canadienne. Cette position a été confirmée à la Chambre le 16 mars dernier par le premier ministre (M. Trudeau). M. Brown a fait connaître au gouvernement qu'il se rendait parfaitement compte de ce que souhaitait Ottawa. Il a indiqué au gouvernement qu'il comptait parvenir à une transaction avec des acheteurs canadiens qui ont manifesté de l'intérêt pour une telle transaction. Cela correspond parfaitement aux objectifs définis à de nombreuses reprises par le gouvernement en la matière. Dans le souci de réaliser ces objectifs, le gouvernement continuera à suivre de près cette affaire.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux que cette déclaration ait été faite, ne serait-ce que pour mettre fin au jeu du chat et de la souris qui s'est déroulé hier soir lorsqu'on a annoncé que le ministre ferait une déclaration. J'ignore si c'était simplement pour émoustiller les gens, mais le fait est que nous avons joué avec le ministre, précisément à ce sujet, une partie de chat peu édifiante.

Cette déclaration est encore un exemple du retard qu'apporte le gouvernement à tenir sa promesse maintes fois répétée de déclarer sa politique en matière de propriété étrangère. Si le gouvernement continue de remettre à plus tard cette déclaration et à relever chaque proposition séparément, les compagnies canadiennes vont se trouver dans une situation franchement impossible.

• (2.10 p.m.)

Si le gouvernement est vraiment déterminé à ce que la Home Oil demeure une société canadienne, la meilleure chose que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources puisse faire est d'obtenir que le ministre des Finances s'engage à apporter les modifications fiscales appropriées de façon à placer les acheteurs canadiens sur un pied d'égalité avec les acheteurs américains. Là est le problème. Ce n'est secret pour personne qu'il existe un vaste écart entre les offres américaines et canadiennes, attribuable surtout à la situation absurde dans laquelle se trouvent l'industrie et la finance canadiennes par suite des modifications apportées à l'impôt sur les biens transmis par décès, et à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

Nous espérons que toutes ces considérations aboutiront à garder la Home Oil au Canada. Par ailleurs, certains prétendent, parce que nous exerçons le contrôle sur la commercialisation du pétrole, et ainsi de suite, qu'il n'y aurait pas lieu de craindre le pire si la Home Oil ne restait pas entre les mains des Canadiens.

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Monsieur l'Orateur, nous autres, du Nouveau parti démocratique, regrettons, bien sûr, que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, n'ait pu parvenir à un arrangement satisfaisant avec M. Brown, président de la Cygnus Oil, société qui contrôle la Home Oil. Le ministre déclare: «Le gouvernement a eu pour objectif constant de garder la majorité des actions entre des mains canadiennes et de faire en sorte que la société Home Oil demeure pleinement sous contrôle canadien.»

**Des voix:** Bravo!

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, cet objectif du ministre et du gouvernement, nous l'approuvons. En soulevant cette question de temps à autre, notre seule ambition est d'obtenir que la Home Oil demeure entre des mains canadiennes et sous contrôle canadien. A la différence du député qui m'a précédé, j'estime que ce serait une tragédie si cette société passait en des mains étrangères.

**Des voix:** Bravo!